

MODULE N°4 : DEFINIR UNE STRATEGIE ENVIRONNEMENTALE ADAPTEE A L'OPERATION URBAINE



INTERVENTION	<ul style="list-style-type: none"> • JEAN-FRANCOIS NAU, écologue, directeur métier aménagement durable et études réglementaires - associé, EODD
DATE ET FORMAT	Vendredi 2 décembre 2022. De 9h à 17h30. Module à distance.
PRESENTATION	<p>Appel à projet, référentiel, labellisation... la démarche environnementale, parce qu'elle s'inscrit souvent dans un cadre spécifique, a tendance à être conduite en parallèle de la démarche de projet, au risque de se déconnecter des nécessités et des enjeux de l'opération urbaine.</p> <p>Si les critères environnementaux renvoient bien à une ingénierie technique spécialisée (gestion des ressources, protection des milieux, limitation des nuisances et des pollutions...), l'élaboration de la ville durable fait avant tout écho à celle du projet de vie urbain, culturel et social porté par la Maîtrise d'Ouvrage : modes d'habiter, gouvernance et participation, réversibilité des propositions ou encore solidarité urbaine et générationnelle.</p> <p>Indissociable de la démarche de programmation et de management de l'opération, la stratégie environnementale doit donc être étroitement articulée au processus de projet. Que la Maîtrise d'Ouvrage souhaite ou non répondre à un cadre prédéfini d'objectifs et de performances, la lecture croisée des thématiques environnementales et l'enrichissement mutuel des contenus programmatiques, spatiaux et opérationnels constituent des facteurs essentiels de réussite de la stratégie environnementale.</p> <p>Ce module propose de montrer comment la programmation urbaine permet de concevoir et d'animer de manière intégrée et transversale la stratégie environnementale de l'opération urbaine en termes de pilotage et de compétences.</p>
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Situer le cadre réglementaire et les principales procédures environnementales existantes • Distinguer les enjeux programmatiques, urbains et opérationnels de la stratégie environnementale dans le cadre de l'élaboration du projet urbain • Identifier les principaux acteurs, contraintes et leviers en fonction des contextes pour mettre en place une stratégie environnementale ambitieuse adaptée au projet • Intégrer la question environnementale dans le cadre d'une démarche de projet adaptée
PUBLIC	Chargé d'opération ou chef de projet en maîtrise d'ouvrage publique (Collectivité, Aménageur...), CAUE, EPF, ou Agence d'Urbanisme ; chef de projet ou chargé d'étude en bureau d'études ; architectes, urbanistes ou paysagistes, MOE indépendant.
PREREQUIS	Une pratique préalable dans le champ de l'urbanisme ou de l'aménagement est recommandée pour participer.
METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES MOBILISES	<p>La formation alterne des temps d'apprentissage illustrés par la présentation d'études de cas, des temps d'échanges collectifs et/ou des temps de mises en situation autour de cas pratiques pour favoriser le transfert des apprentissages en situation de travail.</p> <p>L'effectif pédagogique est limité dans la mesure du possible à une quinzaine de participants. La direction pédagogique est présente à chaque module pour s'assurer de son bon déroulement. Le support de l'intervention est diffusé en format électronique à l'issue de la formation.</p>
DEROULEMENT DU MODULE*	<p>MATIN</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enjeux, cadres et limites de l'urbanisme durable aujourd'hui - Du projet au processus : démarche de programmation et stratégie environnementale - Étapes, outils et finalités : du diagnostic partagé à l'accompagnement d'une démarche type labellisation - Organiser le cadre de la participation des différents acteurs : poser les bases de la gouvernance au long court du projet urbain durable <p>APRES-MIDI</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation de l'étude de cas - Mise en situation et échanges autour du cas pratique - Bilan de la journée
MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire de pré-formation en ligne en amont de la formation • Questionnaire de satisfaction et d'auto-évaluation des acquis à la fin de la session • Attestation d'assiduité et attestation de fin de formation
TARIF ET ACCES	580,00 € HT (tarif carte). Module également accessible dans le cadre du cursus complet. Possibilité de prise en charge par votre OPCO. DUREE DU MODULE 7 heures
INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS	Matteo Stagnoli : 01 40 34 91 74, joignable du lundi au vendredi de 9h à 17h. apu@attitudes-urbaines.com . N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes en situation de handicap.

**Sous réserve de réorganisation de la journée par le ou les formateurs*